

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 27 avril 2016

Communiqué de presse

Séminaire Ecophyto 2 « S'engager collectivement vers une démarche économe en produits phytopharmaceutiques : c'est possible ! »

La DAAF et la Chambre d'Agriculture ont organisé ce jeudi 21 avril 2016 un séminaire consacré à ECOPHYTO, le plan de réduction de l'usage des pesticides.

Intitulé : « **S'engager collectivement vers une démarche économe en produits phytopharmaceutiques : c'est possible !** », il avait pour objectif de réunir les acteurs du monde agricole, des jardins et des espaces publics afin de réfléchir ensemble aux actions à mettre en œuvre dans le cadre du plan ECOPHYTO 2.

Le bilan du plan Ecophyto 1 qui prend fin cette année se révèle très positif. En Martinique, les efforts combinés de l'ensemble des acteurs ont permis de réduire les quantités de substances actives vendues entre 2010-2011 et 2013-2014 de 12 tonnes. C'est une victoire collective, illustrée par la mobilisation massive à l'occasion de ce séminaire qui a réuni plus de 140 participants, bien décidés à poursuivre les efforts et à aller encore un cran plus loin avec le plan ECOPHYTO 2.

Les témoignages des agriculteurs pionniers dans leurs démarches économes en produits phytopharmaceutiques et de la commune de Case pilote ont généré des échanges passionnants avec la salle en prouvant que oui, il est possible de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques en Martinique. Ce qui interpelle, ce sont les parcours de chacun d'entre eux. Souvent, il y a un événement, une prise de conscience, une envie de rupture avec un modèle qui ne les satisfaisait pas. Pas de langue de bois pour autant. Cela n'a pas toujours été facile. Il a fallu bousculer ses habitudes, observer, comparer. Mais au bout du compte, les résultats sont là, satisfaisants sur le plan personnel, mais aussi intéressants au plan financier ; Ainsi M. Daniel Nouvet, producteur de banane, a pu augmenter ses rendements en supprimant les pesticides. Quand pour certains, c'est encore difficile à croire, force est de constater que pour ceux qui ont sauté le pas, c'est une évidence et de conclure son intervention par un « La nature se régule d'elle-même. C'est tout bènèf ».

L'après-midi a été consacré à quatre ateliers de travail. Les restitutions ont montré qu'en Martinique, les idées ne manquent pas pour se passer des produits phytopharmaceutiques. Des dizaines d'actions ont été proposées par les participants qui vont constituer la feuille de route du plan Ecophyto 2 en Martinique. Maintenant, il ne reste

Contacts réservés aux médias :

Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/

plus qu'à mettre en face les moyens pour qu'elles prennent forme. Cela ne devrait pas être un obstacle, car au niveau national, les appels à projets qui vont être lancés en mai prévoient une enveloppe de 1,2 millions d'euros pour les DOM. La seule question qui demeure maintenant que chacun est prêt à relever ce nouveau défi c'est : de combien allons nous encore réduire la quantité de produits phytos utilisés pour cette nouvelle période ? Car comme l'a dit en conclusion M. Jean-Yves Paviot « nous sommes sur une pente... vertueuse ! ».

Le plan Ecophyto 2 lancé par le gouvernement fin 2015, a pour objectif de conforter les actions structurantes du premier plan, de valoriser et déployer auprès du plus grand nombre les techniques et systèmes économes et performants qui ont fait leurs preuves chez quelques-uns. C'est le plan de la généralisation en passant des pionniers agriculteurs, collectivités ou particuliers à l'ensemble des acteurs concernés. Car si des premiers résultats sont là, il faut encore travailler pour limiter d'avantage le recours aux substances chimiques utilisées dans l'agriculture et l'entretien des jardins et des espaces publics.

Contact DAAF : Bertrand HATEAU tél : 0596 71 20 91

Contacts réservés aux médias :

*Nathalie Champlong 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine Anglionin, 05-96-39-39-20 ou 06-96-23-19-93
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr*



Retrouvez l'actualité des services de l'Etat sur :
www.facebook.com/prefet.martinique/
www.martinique.pref.gouv.fr/